



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

Emmanuel MACHON
Responsable du Critérium fédéral
☎ 03 21 69 62 40

Angres, le 16 février 2019

Finales Individuelles par Classement 2018 / 2019

Date : Dimanche 31 mars 2019

Lieu : salle Jean Zay, rue du 8 mai 1945 62223 SAINT LAURENT-BLANGY

Juge-Arbitre : Gérald OLIVARES ☎ : 06 67 24 67 13 @ : gerald.olivares@wanadoo.fr

Délégué : Pierre-Alain BAYART ☎ : 07 62 02 99 03 @ : apa_bayart@hotmail.fr

Club organisateur : TTI SAINT LAURENT-BLANGY

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les finales départementales par classement sont ouvertes aux joueuses ayant moins de 1300 points et aux joueurs ayant moins de 1600 points, à l'exception des catégories Poussins (-9ans).

L'inscription est gratuite pour les joueuses et joueurs ayant participé au Critérium Fédéral de la saison en cours. Ceux n'ayant pas participé au Critérium Fédéral ou ayant été exclus, peuvent s'inscrire en s'acquittant d'un droit d'inscription d'un montant égal à celui de leur inscription pour le 3^{ème} tour du Critérium Fédéral :

- Seniors 22 € (sur la licence, doit être inscrite la mention Seniors ou Vétérans)
- Juniors 11 € (sur la licence, doit être inscrite la mention Juniors)
- Cadets 9 € (sur la licence, doit être inscrite la mention Cadets)
- Minimes 5 € (sur la licence, doit être inscrite la mention Minimes)
- Benjamins 5 € (sur la licence, doit être inscrite la mention Benjamins)

Privilégiez le règlement par virement bancaire. Si vous réglez par chèque, libellez-le impersonnellement à l'ordre du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table.

Les finales départementales par classement comportent quatre tableaux Messieurs et quatre tableaux Dames. Les classements à prendre en compte sont ceux publiés début janvier 2019 pour la seconde phase 2018/2019.

IMPORTANT :

Les inscriptions Messieurs et Dames, doivent être envoyées au secrétariat du Comité Départemental du Pas-de-Calais, au Juge-Arbitre et au Délégué.

LES TABLEAUX

MESSIEURS	
Toutes catégories sauf Poussins	
Tableau H 8	de 500 à 899 points
Tableau H 10	de 900 à 1099 points
Tableau H 12	de 1100 à 1299 points
Tableau H 15	de 1300 à 1599 points

DAMES	
Toutes catégories sauf Poussins	
Tableau F5	de 500 à 599 points
Tableau F7	de 600 à 799 points
Tableau F9	de 800 à 999 points
Tableau F12	de 1000 à 1299 points

Les horaires des tableaux seront communiqués lorsque le Juge-Arbitre aura connaissance du nombre d'inscrits.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Voir le règlement de l'épreuve et les spécificités départementales.

<https://cd62tt.blog/les-epreuves-departementales>

QUALIFIÉS DÉPARTEMENTAUX :

Le quota des qualifiés pour les finales régionales :

2 par série de chaque Comité (10), le reste (14) au prorata du nombre de participant(e)s de chaque Comité.

Les finales régionales se dérouleront le dimanche 19 Mai 2019 à BETHUNE (62).

Les Finales Fédérales auront lieu les 22 et 23 Juin 2019 à OVRAULT (44)

Une buvette avec restauration rapide sera à la disposition de tous.

Épreuve disputée le
Dimanche 31 mars 2019

Fiche N° 16

Date limite de retour le
Vendredi 15 mars 2019

Passée la date limite de retour, aucune inscription ne sera plus acceptée.

Toutes informations sur le site du CD62TT à l'adresse suivante :

<https://cd62tt.blog/2019/02/15/finales-departementales-par-classement>



<https://cd62tt.blog>



Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART
62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34



CNDS
CENTRE NATIONAL
DU SPORT ET DE LA
DÉPARTEMENTAIRE

cdtt@sport62.fr

